

« Œil pour œil, dent pour dent ! »

Nous la connaissons très bien cette loi de l'Ancien Testament. Certainement une des plus célèbres, à tel point qu'elle en est devenue un dicton : « Œil pour œil, et dent pour dent »

La très fameuse « loi du ... Talon » ! *Mais père, pas du « talon » mais celle du ... « Talion ».*

Oui ! Bien sûr ! La « Loi du Talion ». Cette antique règle qui imposait d'infliger aux transgresseurs des peines équivalentes aux dommages infligés : la mort à celui qui avait tué, l'amputation à celui qui avait blessé quelqu'un, et ainsi de suite selon le principe d'une « juste rétribution ».

Mais en vérité et en pratique, en fait, c'est bien la « loi du Talon » que nous avons tendance à appliquer. Lorsque le « petit soldat » se réveille en nous parce qu'on a été blessé, ce n'est pas la loi de la mesure, de la « juste rétribution », que nous mettons en pratique, mais bien plutôt celle de la démesure qui tient plus de la vengeance que de la justice.

Cette « loi du Talon » qui nous fait penser lorsqu'elle ne nous le fait pas carrément dire : « Ah ben toi, tu paies rien pour attendre ... ou même « Toi j'te réserve un chien d'ma chienne ! »

C'est en fait la Loi du « Talon » avec lequel alors on écrase ou on veut écraser la tête, le cœur ou encore la réputation de celui qui nous a fait du mal, du tort, ou que nous considérons comme tel.

Oui ! « Ou que nous considérons comme tel ! ».

Parce qu'en fait, au moment où le petit soldat se réveille en nous (le combattant qui sommeil au fond de nous mais qui est pourtant toujours bien éveillé) la 1ère question que nous devons ou que nous devrions nous poser est bien celle de se demander si on a vraiment « été blessé » ou si on se « sent » blessé.

Il nous faut toujours, oui, toujours faire très attention à ce que nous ressentons ! Il faut toujours examiner notre ressenti à l'aune de la raison, éclairé par la raison, par l'examen de notre conscience à la lumière de la Charité. La première personne, frères et sœur, dont nous devons nous méfier, ce n'est pas de l'autre mais de nous-mêmes, de notre ressenti et de notre sensibilité.

Est-ce que la personne a vraiment voulu nous blesser est-ce que plutôt, pour une raison ou pour une autre, nous réagissons avec douleur parce que nous portons en nous une autre blessure plus ancienne et plus profonde ?

Le Christ nous appelle aujourd'hui, dans la logique évangélique des Béatitudes, à la suite des évangiles des semaines passées. Aller encore et toujours plus loin dans notre manière de vivre en acte, en vérité et en cohérence avec notre Foi au Dieu Miséricordieux.

Alors que nous avons déjà du mal à vivre la « loi du talion » en plus Jésus en rajoute encore en nous appelant, non seulement à appliquer cette loi mais aller encore plus loin, plus profond dans la charité.

Quoi que nous puissions en penser, Jésus ne demande pas à ses disciples de subir le mal, au contraire, il demande de réagir, mais non pas par un autre mal, mais par le bien.

Ce n'est qu'ainsi que l'on brise la chaîne du mal : un mal apporte toujours un autre mal, et un autre encore un autre mal... On ne peut briser cette chaîne du mal que par le bien.

En effet, le mal est un « vide », un vide de bien, et on ne peut pas remplir un vide par un autre vide, mais seulement par un « plein » c'est-à-dire par le bien.

Pour Jésus, le refus de la violence peut comporter aussi de renoncer à un droit légitime, et il en donne des exemples : tendre l'autre joue, céder son vêtement ou son argent, accepter d'autres sacrifices.

Mais ce renoncement ne signifie pas que les exigences de la justice sont ignorées ou contredites : non, au contraire, c'est aller jusqu'à faire miséricorde qui est l'accomplissement de la Justice.

Seul le Christ l'a vécu jusque sur le bois de la Croix et il n'y a que LUI et lui seul qui peut nous donner d'aimer ainsi. Demandons-lui donc, implorons cette grâce ... afin que nous soyons vraiment les fils de notre Père qui est aux cieux. AMEN !

*Père Eric P †*